



**Catalogue des services du fournisseur EDSB l'agence**  
en vigueur au 1er août 2021

<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Clients concernés</b>	<b>Prix</b>
Prélèvement automatique	Règlement des factures par prélèvement automatique à leur échéance	Tous	Gratuit
Paiement par CB et par téléphone	Règlement instantané à l'initiative du client	Tous	Gratuit (hors coût de communication éventuel)
Agence en ligne – Création à l'initiative du client	Règlements par Carte Bancaire, édition de duplicata de factures, consultation d'historiques de consommations et de facturation, demandes de prestations, transmission d'index autorelevés...	Tous	Gratuit
Facture électronique – souscription par l'agence en ligne	Réception des factures sous forme dématérialisée	Clients résidentiels ayant opté pour le prélèvement automatique	Gratuit
Frais de gestion	Frais facturé pour impayé total ou partiel	Tous les clients résidentiels (ou non-professionnels)	9,50 € TTC / facture
Indemnité forfaitaire de recouvrement	Indemnité facturée pour impayé total ou partiel	Tous les clients professionnels, entreprises, collectivités	40 € TTC / facture
Duplicata de facture par l'agence en ligne	Editer soi-même le duplicata en pdf d'une facture d'électricité	Tous	Gratuit
Duplicata de facture – envoi par courriel ou courrier	Editer en pdf ou imprimer un duplicata de facture, à la demande du client	Tous	15,40 € TTC / facture éditée ou imprimée